

# **DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 de 2025**

**du budget annexe  
« Zones d'activités départementales et  
lotissement Est de la Technopole de  
l'Aube en Champagne »**

	DÉPENSES	RECETTES
	0 €	0 €
I	- 64 159 €	0 €
F	+ 64 159 €	0 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement de l'avance du budget principal : - 64 159 € (PLA)

Dépenses de fonctionnement :

- Travaux de fouille au PLA (gérés en AP) : + 64 159 €

**Le projet de décision modificative 2025 ne comporte aucune prévision pour les zones suivantes :**

- Zones de Torvilliers et de Brienne-le-Château ;
- Zones de la Technopole de l'Aube en Champagne et du lotissement Est de la Technopole de l'Aube en Champagne.